



Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau  
(AGREE)

Don IDA N° D9890-ZR,  
Crédit IDA N° 7066-ZR,

Recrutement d'un Spécialiste en Assainissement et Hygiène au sein de la Cellule de  
Développement Urbain de la ville de Kinshasa (CDUK)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 025/ZR-CEP-O-5495533-CS-INDV/AGREE/2026

Publié le 5 juin 2026

Réception des candidatures : 23 juin 2026

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement (Don IDA N° D9890-ZR et Crédit IDA N° 7066-ZR) pour effectuer des paiements au titre du Marché de **recrutement d'un spécialiste en assainissement et hygiène au sein de la Cellule de Développement Urbain de la ville de Kinshasa (CDUK)**.

L'objectif global de la mission est de conduire les activités d'assainissement liquide au sein de la Cellule de Développement Urbain de Kinshasa (CDUK) en collaboration avec la Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O).

Sous l'autorité du Coordonnateur de la CDUK et la supervision technique de la CEP-O, le Spécialiste en Assainissement et Hygiène est chargé d'accomplir toutes les missions se rapportant à la préparation et la mise en œuvre des activités du volet « Assainissement » du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement à Kinshasa (PAAEPA) au sein de la CDUK. Cela comprend, entre autres :

- La production des Termes de référence de toutes les activités d'assainissement et d'hygiène en collaboration étroite avec les services étatiques concernés ;
- La supervision de toutes les études techniques d'assainissement et d'hygiène ;
- La planification et la préparation des activités en rapport avec l'assainissement et l'hygiène ;
- La contribution à l'élaboration des manuels pertinents du projet PAAEPA (Manuel d'Exécution de Projet, manuel de CBP, etc.) ;
- La participation aux activités d'ingénierie pour la réalisation des infrastructures d'assainissement dans la ville de Kinshasa ;
- L'organisation des activités préparatoires des ateliers et de réunions techniques en rapport avec l'assainissement et hygiène ;
- Le soutien à la mise en place d'équipes techniques provinciales à l'appui de la composante assainissement du Projet PAAEPA et le transfert des compétences aux structures provinciales.

Les Termes de Reference (TDR) et le modèle de CV sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site web suivant : <https://www.cepordc.com/>.

La CEP-O invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience (**curriculum vitae suivant le modèle à télécharger, lettre de motivation, attestations des services rendus, diplômes obtenus et autres supports**) démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les critères de qualification sont les suivants :

#	Exigence	Cotation (points)
1	Être titulaire d'un Diplôme universitaire en Santé publique, Environnement, génie civil, assainissement ou équivalent	20
2	Avoir une expérience globale minimale de sept (07) ans, dont au moins cinq (05) ans dans des projets d'Assainissement, d'Hygiène et gestion des contrats. L'expérience dans un projet d'Assainissement et d'Hygiène en milieu urbain financé par la Banque Mondiale ou tout autre bailleur du fond et dans la gestion des contrats d'assistance technique et de suivi des résultats sont des atouts majeurs	70
3	Avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment les logiciels de base (Word, Excel) et d'autres logiciels courants (MS Project, Power Point, etc.)	10
	<b>Total</b>	<b>100</b>

*Seuls les dix (10) meilleurs candidats qui auront atteint le seuil de 80 points seront présélectionné(e)s et invité(e)s à un entretien. A compétences égales, les candidatures féminines seront avantagées. Les candidatures féminines sont donc vivement encouragées.*

*Le recrutement est fait localement. Ainsi, tout candidat qui se trouvera être retenu, prendra en charge les frais de son déplacement et installation au lieu prévu du travail.*

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **sélection de consultant individuel**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) « Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1<sup>er</sup> juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

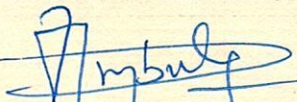
Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **mardi 23 juin 2026**

*Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),  
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National  
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA  
Tél. : (+243) 990 694 545 – 815 091 852  
E-mail : [scpmagree@cepordc.com](mailto:scpmagree@cepordc.com) avec copie à [scpm@cepordc.com](mailto:scpm@cepordc.com)*

Fait à Kinshasa, le 05 juin 2026

Nestor MANDUKU MBUTA

  
Coordonnateur National



Base: Complexe industriel de traitement d'eau de Binza-Ozone, 22007 Route de Matadi, Kinshasa-Ngaliema  
GSM: (+243) 988 473 440, (+243) 817 033 896  
Courriel: [cepo@cepordc.com](mailto:cepo@cepordc.com), Siteweb: [cepordc.com](http://cepordc.com)